

Relevé de conclusion **réunion du 09/10/2007**

En présence de : R. Massé, G. Foussier, D. Hérisset, M. Rochefort, V. Lescure, P. Chipot, F. Melin, F. Legrand, S. Cadéac.

Excusés : P. Guiocheau, B. Calmet.

Objet de la réunion

- 1- point sur le plan de formation départemental : présentation rapide des formations de septembre à décembre 2007, collecte des besoins pour 2008
- 2- mise en place d'un groupe de travail enseignement musical départemental

1- Point sur le plan de formation départemental

Présentation rapide des formations de septembre à décembre 2007

La plaquette *Tendances Musiques* présente l'ensemble des propositions de formation par trimestre tous secteurs confondus, cette plaquette a été envoyée à l'ensemble des professeurs de musique du département recensés sur la base de données Addm ainsi qu'aux écoles de musique début septembre 2007. La prochaine devrait être diffusée entre mi décembre 2007 et début janvier 2008.

Collecte des besoins pour 2008

- la formation musicale par l'orchestre
- formation MAO savoir utiliser les logiciels d'édition de partitions
- le répertoire pour la musique de chambre

2- Mise en place d'un Groupe d'Enseignement Musical de l'Anjou (GEMA)

Composition du groupe : tous les responsables pédagogiques qui souhaitent y participer, son secrétariat et son animation sont confiés à l'Addm.

Objet :

- mise en commun et évaluation des besoins en formation des équipes,
- production d'outils de pilotage au service de tous (grille d'évaluation des projets des écoles, management des personnels, ...),
- échange sur les projets des écoles : projets des structures, projets pédagogiques et d'animation inter écoles...

Calendrier des réunions :

- Vendredi 14 décembre 2007 - 9h30 à 11h30
- Vendredi 07 mars 2008 - 9h30 à 11h30
- Vendredi 06 juin 2008 - 9h30 à 11h30

Ce document tient lieu d'invitation aux différentes réunions.

Communication : les relevés de conclusion et résultats des travaux seront mis en ligne sur le site de l'Addm dans un espace spécifique et consultables par tous. Pas d'envoi à chaque structure.

Questions soulevées :

- la mise en commun de ressources (dont les partitions et notamment le devenir du fonds Fedem, il conviendra d'engager sur demande de la Fedem, une réflexion avec les conservatoires qui disposent de services de conservation.
- la question du financement de la formation : le problème des dates limites de dépôt des dossiers pour Uniformation, l'épuisement des crédits dans certaines structures publiques, la difficulté de maintien de certains stages faute de participants malgré l'identification d'un besoin réel...
- la question de l'harmonisation pédagogique : système d'évaluation, valorisation des travaux déjà réalisés en formation musicale, examens de fin de cycle...
- le problème du financement des projets artistiques inter écoles.